



DITEP de GERLAND

Centre Maria Dubost

Rapport d'activité 2019

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Après une année 2018 marquée par un fort absentéisme chez les professionnels et un renouvellement complet de l'équipe des adjoints de direction l'année 2019 a été marquée par un nouveau changement avec la fusion dans le cadre des PEP69 et le changement de gouvernance qui en a découlé.

En effet l'organisation en « secteurs » a amené à reconfigurer l'équipe de direction alors qu'elle n'avait pas encore réellement pris ses marques dans un fonctionnement qui venait d'être mis en place.

Pour faire face aux troubles des adolescents, les éléments structurants du fonctionnement des établissements les accueillants ont besoin de stabilité, il est peu de dire que le Centre Maria Dubost souffre depuis trois ans d'un manque de stabilité.

Pour mémoire le Centre Maria Dubost a été transformé en ITEP dans le cadre du CPOM 2007 / 2012 fonctionnant auparavant sous un double agrément IME / IR de 180 places il a été progressivement transformé en ITEP de 110 place dont 8 en internat séquentiel.

Historiquement ancré dans une culture d'enseignement professionnel d'enfants déficients cette mutation reste encore compliquée pour une grande partie des professionnels dans un environnement structurel inadapté. Les troubles des adolescents sont encore trop souvent perçus comme des écarts à la conformité attendue voire des exactions pour être véritablement considérés comme l'expression de leurs difficultés psychologiques. En découle une souffrance des professionnels et une attente envers les cadres qui ne peut trouver de réponses.

Les tentatives d'adaptation de la structure à l'évolution du secteur médico-social en général et aux DITEP en particulier sont donc rendues particulièrement complexes.

Depuis plusieurs années ce travail de transformation s'accompagne de démarches annuelles de formation, un renforcement continu des dispositifs de réunions et d'élaboration de la pratique, une évolution de la répartition des compétences métiers par une transformation de postes d'éducateurs techniques en postes d'éducateurs spécialisés.

La transformation de l'offre médico-sociale, la participation des personnes concernées et de leur famille à la détermination des actions de soutien dont elles bénéficient, la désinstitutionalisation au sens de la déconcentration et de l'inclusion, ces différents changements de paradigme de notre secteur rendent nécessaire de profondes transformations de fonctionnement et de gestion de l'offre d'accompagnement. Ces transformations ne peuvent qu'être portées par une démarche pro active de tous les professionnels. Ce mouvement peine à trouver son expression malgré une insistance de la direction.

Le Centre Maria Dubost a donc au cours de cette année poursuivi son long travail d'adaptation à son environnement, une formation relative à l'élaboration du Projet personnalisé d'accompagnement a été dispensée sous la forme d'une formation action de Mai à Novembre sous plusieurs formes.

Des travaux en équipe pluridisciplinaire ; dans le cadre d'un comité de pilotage, des interventions plénières avec intervenants extérieur et enfin des travaux dans le cadre de l'équipe de cadres ont constitué le plan global de cette formation. Elle visait, entre autre, un véritable changement de paradigme quant à l'écoute et la prise en compte des attentes des familles. Ce changement entamé lors de cette formation se heurte encore à de nombreuses résistances qu'il conviendra de lever dans les prochaines années. En effet la participation des familles et des usagers à la définition de leur projet d'accompagnement n'est plus aujourd'hui une option et doit être totalement intégrée dans les pratiques quotidiennes des professionnels.

Un autre élément marquant est bien sur l'intégration du Centre Maria Dubost dans le cadre associatif des PEP69. Ce changement a particulièrement marqué l'établissement puisqu'il a amené une reconfiguration de l'équipe de direction intégrant la directrice adjointe du SESSAD de Gerland celui-ci entrant dans la composition du DITEP de Gerland. Dans le quotidien cela a été vécu par les professionnels comme la perte d'un cadre. En effet le directeur ayant été nommé pour diriger le secteur l'équipe de direction « intramuros » a été diminuée d'un élément. C'est bien cette perception du quotidien qui a été ressentie. Malheureusement en fin d'année le directeur qui avait été nommé parmi les adjoint de direction, Monsieur Auimeur à quitter ses fonctions.

C'est dans ce contexte que le centre Maria Dubost a poursuivi son activité, a la recherche d'un nouveau mode de fonctionnement mieux adapté aux besoins des jeunes accueillis et à la nécessaire action inclusive attendue par nos pouvoirs publics.

Il convient de souligné au titre de la dynamique inclusive la création de la classe externalisée dans le cadre du Lycée Marcel Sembat à Vénissieux qui donne des résultats très prometteurs, ainsi que la montée en charge significative des inclusions scolaires par mis les adolescents accueillis.

PILOTAGE DE LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE ET GESTION DES RISQUES

La dernière évaluation interne date du 28 aout 2018

CALENDRIER D'ACTUALISATION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2 :

L'actualisation du règlement de fonctionnement de l'établissement a fait l'objet d'une consultation du CVS le 15 décembre 2017 qui a rendu un avis favorable.

Le livret d'accueil a été mis à jour en janvier 2019 à la suite de la fusion de l'OLPPR avec les PEP 69

PROCEDURE FORMALISEE D'ACCES AU DOSSIER :

La procédure d'accès au dossier a été révisée en date du 2 mai 2018. Elle ne fait pas l'objet de modification.

NOMBRE D'USAGERS QUI DEMANDENT D'ACCEDE A LEUR DOSSIER :

Pas de demande recensée

MODALITES ET OUTILS DE RECUEIL D'EXPRESSION DES USAGERS :

- CVS : Le CVS s'est réuni 4 fois les 22/02/2019 ; 05/04/2019 ; 21/06/2019 ; 15/11/2019
- Les Conseils de module se réunissent chaque semaine pour chaque module.
- La commission restauration s'est réunie les 09/04/2019 et 11/06/2019

ANALYSE ANNUELLE DE L'ENSEMBLE DES EVENEMENTS INDESIRABLES :

Les évènements indésirables ne sont recueillis jusqu'à présent que sous l'aspect des incidents provoqués par les jeunes accueillis.

	bénin	grave	inacceptable	sérieux	très grave	Total	%
janv-19		8		17		25	8.8%
févr-19	2	12	1	11		26	9.2%
mars-19	1	8	1	20	3	33	11.7%
avr-19	10	10		10	1	31	11.0%
mai-19	2	16	4	13	4	39	13.8%
juin-19	5	7	2	17	3	34	12.0%
juil-19	4	3		3	3	13	4.6%
sept-19		8		22	2	32	11.3%
oct-19	3	8	3	7	3	24	8.5%
nov-19	1	2	4	9	1	17	6.0%
déc-19		4	1	3	1	9	3.2%
11 lignes - Total	28	86	16	132	21	283	

Nous notons une augmentation significative des incidents signalés en 2019 puisqu'ils étaient 162 en 2018

LES ACTIONS D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Depuis le début de l'année 2016 Trois plans d'actions sont menés en parallèle, le plan d'action lié au projet d'établissement celui lié aux risques psycho sociaux et enfin celui lié au CPOM.

En 2019 les actions suivantes ont été menées

Améliorer l'occupation des espaces et des circulations de groupes entre les temps de repas et de récréations :

Un espace a été affecté à l'équipe de la villa pour le rassemblement des jeunes, le travail de lien avec les équipes de jour, l'accueil des familles.

Redéfinir et harmoniser la fonction du référent pour chaque personne accueillie

Cette action a fait l'objet de plusieurs séances de travail dont les apports ont pu être mis en lien avec la formation sur le PPA.

Favoriser la participation effective des parents à l'élaboration des "Projets personnalisés d'Accompagnement"

La formation collective de l'année 2019 a été consacrée à cette thématique elle s'est déroulée dans le cadre de trois modules :

Le recueil des attentes du jeune et de sa famille

De l'analyse à la mise en projet

L'évaluation et la réactualisation du projet

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT PARTAGE EN 2019 :

- 12 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement sous les deux modalités semi internat et internat séquentiel.
- 30 jeunes ont bénéficié dans l'année d'une modalité d'inclusion scolaire.
- 15 jeunes ont bénéficié d'un séjour à l'UAR
- 3 jeunes ont fait l'objet d'une prise en charge partagée avec les pléiades.

La fermeture annoncée de l'UAR va priver l'établissement d'un outil particulièrement utile pour accompagner les processus d'apaisement des adolescents que nous accueillons. Celui-ci a certes été insuffisamment utilisé cours des dernières années, quelquefois par méconnaissance, quelquefois par la difficulté d'assurer la logistique autour de la mise en place d'un séjour dans un contexte institutionnel marqué par le nombre important d'arrêt maladie chez les professionnels. Cependant nous avons tous en mémoire de situations de jeunes pour lesquels un réel bénéfice a été constaté suite à l'intégration de séjours à l'UAR dans le projet personnalisé d'accompagnement.

1. Activité

LES NOTIFICATIONS REÇUES DANS L'ANNEE :

EVOLUTION DU NOMBRE DE NOTIFICATIONS REÇUES

	jan	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept	oct.	nov.	déc.	Total
2019	5	12	7	11	11	9	7	9	9	3	7	3	93
2018	12	11	16	22	4	15	6	4	6	15	5	14	130
2017	14	7	11	8	17	10	6	6	9	14	16	2	120
2016	11	14	6	18	3	22	3	3	3	8	6	5	102
2015	8	10	9	12	10	11	5	18	11	8	9	5	116
2014	12	11	10	15	16	14	13	12	7	7	7	8	132

L'AGE ET LE GENRE DES ADOLESCENTS NOTIFIES AU CENTRE MARIA DUBOST

2019		Tranche d'âge						
Genre	8 ~ 9	10 ~ 11	12 ~ 13	14 ~ 15	16 ~ 17	18 ~ 19	Total	
Filles			3	2			5	
Garçons	1	8	50	26	3	0	88	
Total	1	8	53	28	3	0	93	
%	1.1%	8.6%	57.0%	30.1%	3.2%	1.1%		

Le nombre de notifications reçues est en baisse en 2019 et constitue le plus faible nombre de notifications reçues au cours des six dernières années. Le nombre de notification concernant des jeunes de 14 et 15 ans confirme notre choix de dédier une unité à leur accueil spécifique.

PROCEDURES D'ADMISSION

2019		Genre			
Résultat procédure		Féminin	Masculin	Total	%
Admis	0	31		31	30,7%
Refus d'admission par les parents	5	64		69	69,3%
Total	5	95		100	

2019		Genre			
Résultat procédure		Féminin	Masculin	Total	%
Admis	0	31		31	30,7%
Refus d'admission par les parents	5	65		69	68,3%
Total	5	96		101	
%		11,4%	88,6%		

Notre taux d'engagement de procédure d'admissions se situe à 68% des orientations. Le nombre de refus d'admission par les familles reste très important. Il se manifeste surtout en début de période d'admission lorsque nous sommes en concurrence avec les autres établissements. Nous restons attentifs à toutes les améliorations de la procédure d'admission qui pourraient faire évoluer la situation.

AGE DES ADOLESCENTS ACCUEILLIS

Genre				Total	%
	12 ~ 13	14 ~ 15	16-17		
Filles	0	0	0	0	
Garçons	16	12	1	29	
Total	16	12	1	29	
%	55,2	41,4	3,4		

Nous noterons que les admissions se réalisent majoritairement dans la tranche des 12-13 ans ce qui correspond à la majorité des notifications. Nous souhaitons grâce à la création de l'unité 3 destinée à l'accueil des jeunes de 14 ans mieux répondre aux besoins de cette tranche d'âge. Il est utile de préciser que les jeunes accueillis à 14 ans provenaient tous d'ITEP enfants. Dès lors il conviendrait de s'interroger sur les conséquences de l'extension d'agrément des Itep enfants intervenus au cours des dernières années.

SITUATION DES ADOLESCENTS AVANT L'ADMISSION

Type d'établissement précédent	Total	%
Déscolarisé	9	31,0%
ITEP	1	3,0%
Milieu Ordinaire	18	62,0%
SESSAD	1	3,0%
Total	29	

LA FILE ACTIVE 2019

nombre des situations en cours au 31/12/2019	Sortants dans l'année	Total file active
116	19	135

LES JEUNES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2019 :

LIEU DE RESIDENCE

Nombre de jeunes	Genre		Total	%
	Filles	Garçons		
69200 VENISSIEUX		13	13	11.2%
69008 LYON		11	11	9.5%
69140 RILLIEUX LA PAPE		9	9	7.8%
69100 VILLEURBANNE		7	7	6.0%
69600 OULLINS	1	6	7	6.0%
69003 LYON		6	6	5.2%
69120 VAULX EN VELIN	1	5	6	5.2%
69007 LYON		5	5	4.3%
69190 SAINT FONS	1	4	5	4.3%
(non renseigné)	1	3	4	3.4%
69002 LYON		3	3	2.6%
69005 LYON		3	3	2.6%
69009 LYON	1	2	3	2.6%
69330 MEYZIEU		3	3	2.6%

69230 SAINT GENIS LAVAL	1	1	2	1.7%
69300 CALUIRE ET CUIRE		2	2	1.7%
69800 SAINT PRIEST		2	2	1.7%
38080 ISLE D'ABEAU		1	1	0.9%
38230 JAMEYZIEU		1	1	0.9%
69001 LYON		1	1	0.9%
69004 LYON		1	1	0.9%
69110 SAINTE FOY LES LYON		1	1	0.9%
69120 VAULX-EN-VELIN		1	1	0.9%
69150 DECINES CHARPIEU		1	1	0.9%
69160 TASSIN LA DEMI LUNE		1	1	0.9%
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE		1	1	0.9%
69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS		1	1	0.9%
69230 SAINT GENIS-LAVAL		1	1	0.9%
69270 COUZON AU MONT D'OR		1	1	0.9%
69270 SAINT ROMAIN AU MONT D'OR		1	1	0.9%
69310 PIERRE BENITE		1	1	0.9%
69310 PIERRE-BENITE		1	1	0.9%
69450 SAINT CYR AU MONT D'OR		1	1	0.9%
69500 BRON	1		1	0.9%
69540 IRIGNY		1	1	0.9%
69550 AMPLEPUIS		1	1	0.9%
69630 CHAPONOST		1	1	0.9%
69700 MONTAGNY	1		1	0.9%
69740 GENAS		1	1	0.9%
69780 MIONS		1	1	0.9%
69840 SAINT GEORGES DE RENEINS		1	1	0.9%
69960 CORBAS		1	1	0.9%
42 lignes - Total	8	108	116	

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS PRESENTS AU 31/12/2019

Durée d'accompagnement	2016	2017	2018	2019
< 1 an	28	28	16	25
1 à 2 ans	31	26	29	19
2 à 3 ans	21	22	20	25
3 à 4 ans	10	21	14	18
4 à 5 ans	8	5	13	10
5 à 6 ans	11	7	5	11
> 6 ans	5	8	9	8

LES PROBLEMATIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS.

Les tableaux qui suivent, comptabilisent les différents accompagnements, mesures médicales et éducatives dont les jeunes accueillis bénéficient en dehors de l'accompagnement ITEP. Ceci permet de repérer la diversité et l'accumulation des difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés.

– Suivi social extérieur	2018		– 2017		2019	
Non renseigné / Pas de suivi	46	33,8%	41	28,9%	52	38.5%
A.E.I	3	2,2%	3	2,1%	3	2.2%
AEA	30	22,1%	35	24,6%	24	17.8%
AEMO	39	28,7%	41	28,9%	38	28.1%
ASE	2	1,5%	3	2,1%	2	1.5%
Autre	4	2,9%	5	3,5%	2	1.5%
Contrat jeune majeur	1	0,7%	4	2,8%	1	0.7%
Exercice de l'autorité parentale	3	2,2%	4	2,8%	3	2.2%
M.J.I.E.	3	2,2%	5	3,5%	3	2.2%
Mesure éducative pénale	22	16,2%	26	18,3%	22	16.3%
Placement administratif	8	5,9%	8	5,6%	4	3.0%
Placement externalisé	4	2,9%	5	3,5%	5	3.7%
Placement judiciaire	31	22,8%	34	23,9%	25	18.5%
Protection Majeur vulnérable	3	2,2%	2	1,4%	3	2.2%

Soins extérieurs	Nombre de jeunes				
	2015	2016	2017	2018	2019
Non renseigné / Pas de soins à l'extérieur de l'établissement	105	79	88	84	96
Autre		4	4	4	2
Rééducation en secteur public ou libéral (orthophonie, psychomotricité...)	4	3	4	5	5
Soins Psychiatriques engagés en secteur public	26	47	46	44	35
Soins psychiatriques engagés en secteur libéral	7	4	6	5	2

Nous assistons à une nette diminution des adolescents bénéficiant de soins à l'extérieur de l'établissement, ceci est à rapprocher avec une nette dégradation des conditions de prise en charge dans le cadre de la pédopsychiatrie, mais aussi de la difficulté des parents à se saisir des propositions de soins.

Bilan de la scolarisation des jeunes du centre Maria Dubost dans le milieu ordinaire sur l'année 2019

- *Créer le partenariat avec les écoles : rechercher les établissements scolaires partenaires et autres établissements de formation*

Depuis quelques années, le nombre de partenariats avec des établissements scolaires ordinaires ne cessent d'augmenter : collège, lycées professionnels, établissements de formation privés. Deux de ces partenariats se sont davantage développés, l'un avec la cité scolaire Sembat-Seguin (création d'une UEE en 2018) et l'autre avec la SEGPA du collège Louis Juvet (pour l'organisation des oraux du CFG blanc, remise des diplômes...).

La scolarisation en milieu ordinaire des élèves de Maria Dubost reste une vraie volonté de l'ensemble de l'équipe malgré un public qui trouve difficilement sa place dans le milieu ordinaire. Ce travail commencé depuis plusieurs années commence à porter ses fruits. Cette année, nous avons 39 jeunes en scolarité partagée ou inscrit sur un dispositif inclusif contre 13 il y a quatre ans.

Par exemple, l'UEE implantée au sein de la cité scolaire Sembat-Seguin permet entre autres :

- une continuité possible dans le parcours des jeunes scolarisés dans un collège
- à certains jeunes qui ont un projet préprofessionnel de découvrir ce qu'est un lycée professionnel (démystifier le lieu lycée pro).
- de travailler sur les exigences demandées aux élèves en lycée (ponctualité, présence régulière...) ou dans un centre de formation en alternance
- de rassurer nos élèves sur leurs compétences et connaissances scolaires via des temps d'inclusion dans les matières générales voire les ateliers.

Le coordonnateur pédagogique participe au développement de ce partenariat avec le milieu ordinaire en se déplaçant, en participant à la mise en œuvre de dispositifs de soutien nécessaires au bon déroulement de ces projets (unité du soir, temps de repas « scolarité partagée », temps de soutien et d'accompagnement à la scolarité ...). Grâce à la mise en place de ses partenariats, des collèges n'hésitent pas à le solliciter lorsqu'un jeune a une notification MDPH et qu'ils sont en difficulté. Il peut participer à des équipes éducatives et accompagner certaines familles à procéder à une admission au sein de notre établissement.

Le coordonnateur pédagogique réfléchit, avec l'équipe pédagogique et l'ensemble des professionnels du DITEP, à l'ouverture de deux nouvelles unités d'enseignement externalisées, sur des collèges proche géographiquement de notre établissement pour la rentrée 2020. Ces unités externalisées permettraient de créer d'autres partenariats forts avec des établissements de l'ordinaire.

A l'heure actuelle, le manque de place et de lieu d'accueil au sein des collèges sont de réels freins à la mise en place d'une école inclusive. Une réflexion, en lien avec l'Education Nationale, est menée pour créer dans un premier temps des dispositifs inclusifs. Deux collèges seraient intéressés : le collège Honoré de Balzac et le collège Professeur Dargent

- *Maintenir le lien entre les établissements partenaires et l'unité d'enseignement*

Le coordonnateur pédagogique essaie d'être présent dans la création des partenariats, la mise en œuvre de dispositifs qui permettent aux projets de scolarisations extérieures de se réaliser. Il essaie de participer à toutes les ESS.

En tant que coordonnateur pédagogique, il est en lien avec les chefs d'établissement, les CPE, les professeurs principaux, etc... des jeunes ayant une scolarité partagée (ou un projet). Des rencontres sont programmées en début d'année pour élaborer l'emploi du temps du jeune. Sur ce temps, le jeune, sa famille et les partenaires extérieurs (suivant la situation du jeune) sont conviés. Ensuite des bilans réguliers (entre 15 jours et 1 mois, voire plus en fonction de la situation) sont faits, soit par téléphone, soit par mail avec un interlocuteur privilégié de l'établissement (défini lors de cette 1ère rencontre). Au moins une fois par trimestre, des rendez-vous sont fixés, avec les différents partenaires présents lors de la première rencontre. Ce rendez-vous permet :

- de faire un point sur la situation du jeune
- de faire évoluer l'emploi du temps du jeune
- de maintenir le lien avec les différents établissements

Le soutien au milieu ordinaire dans ces projets, avec les élèves du DITEP est primordial... Notre investissement, notre présence rassurent nos partenaires et font que certains projets tiennent.

Cette année, nous avons mis en place un protocole permettant aux enseignants de notre établissement d'aller à la rencontre des enseignants ayant nos jeunes en scolarité partagée. Ce temps doit permettre :

- de définir les points d'appui et les difficultés du jeune (transmission du Gevasco, des MEOPPS, des grilles d'observations...)
- d'élaborer des aménagements et des compensations pédagogiques à mettre en place en lien avec le fichier

Ressource

- de définir les modalités du suivi et de l'accompagnement pédagogique

Temps maximum dans l'année de scolarité extérieure de Janvier à Juillet 2019

Intégration scolaires dans l'année		Heures totales		Correspondance équivalent temps plein
Nombre d'adolescents	Type de scolarité	Heures ULIS	Heures inclusion	
15	Inclusion collège		185	6,7
1	Tps plein collège		27,5	1
1	SEGPA		6	0,2
0	Tps plein SEGPA		0	0
0	ULIS		0	0
2	Inclusion Lycée pro		31	1,1
5	Tps plein Lycée pro		137,5	5
6	UEE Lycée professionnel		72	2,6
			TOTAL	16,6

Temps maximum dans l'année de scolarité extérieure de Septembre à Décembre 2019

Intégration scolaires dans l'année		Heures totales		Correspondance équivalent temps plein
Nombre d'adolescents	Type de scolarité	Heures ULIS	Heures inclusion	
16	Inclusion collège		218	7,9
1	Tps plein collège		27,5	1
3	SEGPA		48	1,8
0	Tps plein SEGPA		0	0
2	ULIS	18,5	15	1,2
2	Inclusion Lycée pro		49	1,8
9	Tps plein Lycée pro		247,5	9
6	UEE Lycée professionnel		69	2,5
			TOTAL	25,2

Diplôme de l'Education Nationale obtenu par les jeunes du centre Maria Dubost

- **ASSR 1 :**

Sur les 16 élèves inscrits : 13 élèves ont été admis et 3 élèves ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage)

- **ASSR 2 :**
Sur les 15 élèves inscrits : 11 élèves ont été admis et 04 élèves ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage)
- **CFG :**
Au sein de l'établissement :
Sur les 15 élèves inscrits : 10 élèves ont été admis, 5 élèves ne se sont pas présentés
Sur un autre établissement (jeunes en scolarité partagée) :
Sur les 5 élèves inscrits : 5 élèves ont été admis
- **DNB :**
Sur un autre établissement (jeunes en scolarité partagée) :
Sur les 2 élèves inscrits : 1 élève a été admis, 1 élève ne s'est pas présenté

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ATELIER CUISINE

TABLEAU DE RESULTAT DES SAVOIRS TRANSMIS :

Modes de contributions	Principaux résultats obtenus	Effets obtenus	Impacts différés
Mise en situation professionnelle	Les objectifs du projet d'atelier sont opérants	Cohésion de groupe Ancrages individuels	Gain de maturité
Apprentissages technologiques	Le plan de formation technologique est accessible	Les élèves sont bien en lien avec les apports théoriques	Sens de l'écoute
Méthodes pédagogiques	Capacité à travailler les apprentissages en individuel	Accessibilité des apports pratiques et théoriques	Transfert des savoirs

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2019 :

L'atelier Restauration de la plateforme « ATELIERS » est resté concentré sur la volonté de se rapprocher le plus possible des conditions réelles d'une entreprise tout en axant la répartition du plan de formation vers des temps de séances adaptés au nouveau fonctionnement DITEP. Ce qui en fait une activité « moteur » permettant de travailler les axes pédagogiques et éducatifs liés à l'accompagnement des jeunes, dans les apprentissages et leur parcours de formation. Pour cette année 2019, l'atelier a pérennisé une production et une livraison de repas à destination d'un établissement de type CHRS « Le Carteret ». (Voir RA 2018)

*PARTENARIAT AVEC LE CHRS LE CARTERET :

Depuis la mise en route (2016) de ce projet de fabrication de repas en partenariat et à destination du CHRS « LE CARTERET », les élèves qui sont concernés par cette activité restent mobilisés par le travail mis en œuvre.

Ma volonté dans ce projet est d'impliquer le groupe d'élèves du groupe Unité 3 et du groupe Dispositif de l'atelier cuisine de l'ITEP MARIA DUBOST, dans les dimensions d'échange et de partage que peut proposer cette organisation. De travailler avec les équipes éducatives de l'Unité 3 et du Dispositif, afin de proposer une médiation inclusive dans l'accueil de nôtre public, avec un projet travaillé, afin de renforcer les liens de socialisation et d'enrichir la mise en œuvre des projets individuels.

FONCTIONNEMENT GLOBAL DE L'ATELIER :

AVEC LES GROUPES ATELIERS DECOUVERTE (UNITES 1-2 ET 3)

Les élèves s'approprient l'environnement de l'espace professionnel et apprennent à entrer en apprentissage, l'idée est bien de valoriser leurs savoirs et de les aider à faire émerger des appétences, je propose trois temps par semaine en séances objectivées.

AVEC LE GROUPE UNITE 3 ET DISPOSITIF (4 A 6 ELEVES DE 15 A 20 ANS)

Outre, l'activité liée à la production des repas du CARTERET, j'ai mis en place un temps de travail basé sur l'accompagnement semi-individuel.

Ce temps est proposé le jeudi et est à destination d'élèves ayant besoin d'un étayage plus conséquent et d'un accompagnement permettant une réelle capacité à accueillir la problématique de l'utilisateur.

Le travail d'adaptation de l'outil de travail à l'utilisateur est sur représenté. Dans ces conditions, il s'agit d'installer un temps où l'élève va pouvoir questionner ses capacités réelles et les optimiser. Par la suite, le ou les élèves vont venir renseigner leurs savoir-faire et leurs compétences en réalisant une d'entrée ou de dessert réalisée à destination du self de l'établissement. Ce qui représente une centaine de portions produites. Les élèves sont impatients de relever ce genre de défi.

Les retours du CHRS sont très positifs, ce qui permet aux élèves d'avoir un ancrage fort dans l'identité de cet atelier.

* TEMPS FORTS AVEC LE SECOURS POPULAIRE :

- Participation à l'animation (CHASSE AUX ŒUFS POPULAIRE) qui a eu lieu en Avril 2019 : 600 familles attendues sur la journée.

* PRESTATIONS PONCTUELLES :

- Buffet du Conseil d'administration de l'association (les pep69)

- Fabrication et livraison des repas de fin d'années et des repas des bénévoles pour l'Association du Secours Populaire Français. (Factures)

M. METENIER (Educateur technique spécialisé en cuisine)

LES SORTIES DE L'ETABLISSEMENT EN 2019

Genre	12 ~ 13	14 ~ 15	16 ~ 17	18 ~ 19	20	Total
Filles				1	2	3
Garçons		2	4	5	5	16
Total		2	4	6	7	19

Motif de sortie	Féminin	Masculin	Total
Autre	2	3	5
Insertion réussie	1	11	12
Perte / Refus de contact		2	2
3 lignes - Total	3	16	19

Autre motif

Un jeune n'est jamais rentré dans l'établissement suite à son admission.

Un jeune est entré en CEF sans que le projet de retour ne soit envisagé par lui-même et ses accompagnants.

Pour un jeune la famille n'a pas souhaité renouveler la demande auprès de la MDPH

Un jeune a atteint la limite d'âge et bénéficie d'une proposition d'accompagnement dans le cadre du service de suite

Un jeune nous a fait part de son souhait d'arrêter l'accompagnement.

Modalités d'insertion	Total
Apprentissage	1
Contrat Pro	1
Diplôme Professionnel	1
Parcours d'insertion	9

LES STAGES EN ENTREPRISE :

Les stages constituent une étape essentielle dans le processus de préformation professionnelle et d'insertion des jeunes que nous accueillons. Ils participent aussi à leur socialisation. Les stages sont généralement ouverts pour les jeunes à partir de leur deuxième année en cycle 2 après avoir approché les compétences de base nécessaires à tout travail c'est-à-dire le respect des horaires, l'application de consignes et le respect de la hiérarchie et des collègues.

Les stages permettent aux jeunes de confirmer leur choix d'orientation professionnelle lorsqu'ils en ont un ou bien d'explorer différents domaines. C'est aussi une confrontation à la réalité du monde du travail et des adultes qui leur permet régulièrement de franchir un pas dans leur comportement. C'est pour cela que la question des conditions pour partir en stage fait régulièrement débat. Au cœur des enjeux liés à cette question se trouve la préservation des terrains de stage :

Atelier	Nombre de stages
Bâtiment	14
Cuisine	7
Dispositif d'accompagnement individualisé	20
Service de suite	18
Jeunes de moins de 14 ans	4
	63

	Nombre de stages				Nombre de jours			
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
Milieu ordinaire	39	56	54	58	549	777	936	662
Milieu protégé	11	10	11	5	270	235	310	93

Genre & âge des jeunes								
Nombre de jeunes	Age						Total	%
	15	16	17	18	19	20		
Genre								
Féminin		1			2		3	8.8%
Masculin	2	6	7	10	4	2	31	91.2%
Total	2	7	7	10	6	2	34	
%	5.9%	20.6%	20.6%	29.4%	17.6%	5.9%		

EVOLUTION DE L'ACTIVITE EN PLACES ET EN JOURNEES

ITEP Maria DUBOST 2019	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL 2019
Nombre de jours d'ouverture	21	16	20	16	19	19	19	5	21	23	14	15	208
niveau d'activité contractualisé	21	15	22	15	18	21	18	5	20	20	20	13	208
CAPACITE TOTALE AUTORISEE de l'ETABLISSEMENT	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	
TOTAL EFFECTIFS ADMIS dans l'ETABLISSEMENT	108	106	108	109	107	106	106	112	111	111	115	116	
SEMI INTERNAT Capacité autorisée en places	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	1 821	1 301	1 907	1 301	1 561	1 821	1 561	434	1 734	1 734	1 734	1 127	18 034
Total journées réalisées	1 968	1 465	1 916	1 504	1 677	1 591	906	390	1 808	1 678	1 770	1 408	18 081
Taux présence	91.88%	89.77%	93.92%	92.16%	86.53%	82.09%	46.75%	76.47%	84.41%	71.53%	123.95%	92.03%	
Taux présence cumulé		90.96%	92.00%	92.04%	90.90%	89.39%	83.16%	82.91%	83.11%	81.62%	84.69%	85.22%	
Ecart du mois	147	165	9	204	116	-230	-655	-44	74	-56	36	281	47
Ecart cumulé	147	312	320	524	640	411	-244	-288	-214	-270	-234	47	
INTERNAT Séquentiel Capacité autorisée en places	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
total Effectif admis dans le mois	8	7	10	11	11	11	10	9	12	13	14	13	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	134	96	141	96	115	134	115	32	128	128	128	83	1 331
Total journées internat séquentiel réalisé	96	56	100	88	104	115	90	23	120	118	121	76	1 107
TOTAL JOURNEES INTERNAT	96	56	100	88	104	115	90	23	120	118	121	76	1 107
Taux présence	57.14%	46.67%	56.82%	73.33%	72.22%	68.45%	62.50%	57.50%	75.00%	73.75%	75.63%	73.08%	
Taux présence cumulé		52.78%	54.31%	58.22%	60.99%	62.39%	62.40%	62.22%	63.87%	65.00%	66.09%	66.53%	
Ecart du mois	-38	-40	-41	-8	-11	-19	-25	-9	-8	-10	-7	-7	-224
Ecart cumulé	-38	-78	-119	-127	-138	-158	-183	-192	-200	-210	-217	-224	

L'activité de semi internat est conforme à la contractualisation malgré comme chaque année une forte baisse au mois de juillet ainsi qu'une problématique persistante sur les admissions. Il est important de préciser qu'aucune admission n'est refusée par l'établissement et que l'engagement reste fort dans les propositions d'admission faites aux familles. Cependant le nombre de notifications reçues reste faible et beaucoup de familles ne se saisissent pas des propositions d'admission que nous leur faisons.

Concernant l'internat séquentiel il reste très difficile de concrétiser avec les adolescents et leurs familles des propositions d'hébergement séquentiel qui pourtant s'avèreraient indispensables pour bon nombre de situations. De nombreuses proposition d'hébergement sont constamment au travail mais n'aboutissent pas faute de volonté des familles.

CONCLUSION.

L'année 2019 se termine avec la mise en place d'une formation sur le fonctionnement en DITEP assurée par des directeurs ayant contribué à l'expérimentation du fonctionnement en dispositif menée par AIRE de 2015 à 2017. Elle s'est terminée aussi par le départ du directeur nommé dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance et qui succédait au précédent directeur nommé directeur de secteur. Le recrutement d'un nouveau directeur pour assurer l'intérim de direction le temps d'assurer le recrutement du futur directeur rouvre à nouveau une phase d'incertitude qui ne doit pas bien au contraire inhiber les initiatives de professionnels pour inventer de nouvelles formes de pratique. A l'heure de finaliser ce rapport d'activité s'ouvre à travers le confinement Covid-19 une expérience inédite dans notre société et par voie de conséquence pour le Centre Maria Dubost. Cette expérience nouvelle contraint à des pratiques ambulatoires au sens le plus poussé du terme, aux confins de la dématérialisation. Si ces pratiques ne saurait être exemplaire pour l'avenir elles invitent chacun a réinventé sa pratique professionnelle, c'est bien à cela que le virage ambulatoire et inclusif du secteur médico-social.

Directeur Centre MARIA DUBOST